

ÉDUCATION POPULAIRE ET CRÉATION D'ACTIVITÉ EN MILIEU RURAL

*par Frédéric Evin, Emma Pomarel, Béatrice Poncin et Didier Pugeat **

Le courant de l'éducation populaire, et plus particulièrement le réseau d'associations qui appartiennent à la « commission rurale » de Peuple & Culture (1), a généré au fil des années une démarche pour favoriser l'existence d'activités économiques sur les territoires ruraux, à partir de principes d'action partagés qui sont le principe de réseau, l'autonomie, la responsabilité des acteurs par leur implication, le mutualisme, l'ouverture.

À partir du premier concept « d'exploitants ruraux » né d'une réflexion commune entre des paysans, des chercheurs et des animateurs de Peuple & Culture (Isère) s'est construite une formation. Elle a essaimé et a évolué vers le concept « d'entrepreneur rural ». Ce terme fait référence à des personnes qui, par choix ou par contrainte, cherchent à articuler un projet de vie avec un projet professionnel, et sont donc ensuite amenées à s'inscrire dans le champ économique. Ainsi, le terme d'entreprise ne revêt pas un sens capitalistique. Un travail a été réalisé par le réseau pour expliciter, formaliser ce qu'est un processus d'accompagnement de porteur de projet dans cette démarche. (2)

Un processus d'accompagnement

L'accompagnement que proposent à ces entrepreneurs plusieurs associations liées à Peuple et Culture (3) diffère d'une approche technico-économique basée sur une vérification de la faisabilité au regard de critères de marché, d'investissement et de rentabilité. Cet accompagnement est un processus. D'une part, il suit l'évolution, la maturation du projet lui-même, qui « de l'idée à sa viabilité » peut prendre entre deux et six ans, voire plus. D'autre part, l'accompagnement est lié à de multiples dispositifs qui apportent des financements indispensables, mais variables dans leur durée et limités à des cloisonnements de critères. L'accompagnant va devoir trouver des moyens très personnalisés et va inscrire son travail dans une durée qui ne sera ni celle des dispositifs (il devra les dépasser), ni celle de la progressivité du parcours (car il n'en a pas toujours les moyens).

Il est actuellement admis que la progressivité est un critère essentiel à la viabilité d'une entreprise rurale, comme le souligne une étude effectuée par le CREFAD sur la viabilité des petites entreprises dans le Massif Central : « la logique sous-tendue par ces pratiques intègre une notion de temps nécessaire à l'apprentissage d'un nouveau métier, à la maturation du projet et à la possibilité de le tester grandeur nature. (...) Le décalage cons-

** membres de la commission rurale de Peuple et Culture.*

(1) Cette association créée en 1945 est l'un des ensembles associatifs qui veulent donner vie aujourd'hui au concept d'éducation populaire. Né au XIX^{ème} siècle, il a pour berceau une volonté de justice sociale et de culture universelle. Les multiples associations qui représentent l'éducation populaire rendent des services de nature collective pour et par les personnes.

(2) « Processus et moyens d'accompagnement des dynamiques d'auto-emploi en milieu rural »
(Béatrice Poncin, Xavier Lucien, Jean Pierre Dargaud, et Alain Grange, Peuple & Culture, pour la Caisse des Dépôts et Consignations, juin 2000).

(3) Il s'agit du CREFAD à Clermont-Ferrand (Auvergne), d'ASFODEL à Mirabel (Sud Rhône-Alpes), de l'IFAD Lodève (Hérault), d'OXALIS à Bellecombe-en-Bauges (Savoie). Parce qu'elles se reconnaissent dans une même approche de l'éducation populaire, leurs pratiques ont un certain nombre de points communs malgré des disparités de territoires, de dispositifs, de financement et de formes d'actions.

taté entre le début de l'activité et la création de l'entreprise met en évidence un vide juridique, comblé au cas par cas par des solutions de fortune. (...) Il serait opportun que le cadre institutionnel reconnaisse cette période de maturation en mobilisant et réorientant les crédits publics » (4).

L'accompagnement d'entrepreneurs ruraux prend donc en compte deux notions importantes : l'adaptation et le temps. Il chemine en parallèle de la vie du projet ; la personne concernée reste maître de son projet et de son parcours, c'est elle qui interpelle l'organisme « accompagnant ». C'est une des particularités qui démarque cette approche des logiques d'aide aux « parcours » d'insertion.

Comme l'entrepreneur rural allie un projet de vie à un projet professionnel, le rôle de l'accompagnateur, dans une attitude de confiance qui est un préalable, est de pointer avec lui la cohérence entre son objectif initial, ses intentions et les éléments qui font évoluer le projet. Il apporte une prise de recul qui permet à la personne de dépasser un blocage, de se réorienter, de trouver des solutions. L'accompagnement est une maïeutique.

Par ailleurs, les projets rêvés par les futurs créateurs sont rarement répertoriés dans des cadres pré-établis sur des métiers connus, et avec des marchés standardisés. Par contre, leur taille modeste leur permet de se nicher sur des parts de marché ciblées qui sont difficilement identifiables par des études de marché classiques. Il s'agit souvent de projets innovants, de combinaison d'activités, d'adaptation d'un savoir-faire ou d'une passion transformée en emploi. L'accompagnement dans le domaine de leur viabilité économique, de toutes façons indissociable du reste, consiste donc à inciter la personne à se poser les bonnes questions. Il est très important qu'elle effectue elle-même ces recherches, car elle va « rebondir » d'un renseignement à l'autre. Il va falloir réajuster sans cesse, sans que pour autant la dynamique du projet, son sens, ne soient neutralisés sous l'influence des critères des financeurs divers qui peuvent être mis à contribution. Les dispositifs financiers (5), en effet, ont leur propre durée de vie et leur propre rythme, et ceux-ci coïncident rarement avec la durée de la construction du projet. De plus, ils sont souvent soumis à des conditions extérieures de nature politique ou administrative. Cette phase de l'accompagnement est essentielle : c'est à ce moment que la personne entre dans son projet, le structure... ou doit l'abandonner. C'est alors l'accompagnement du processus de deuil.

À projet atypique, réponses atypiques ! L'accompagnement est chaque fois réinventé, et peut faire appel à une diversité de moyens existants (dispositif de formation, d'étude, d'entretiens individualisés, qui restent toujours des moyens) ; mais de plus, il est parfois nécessaire d'en inventer pour sortir d'une impasse ou

(4) Extrait de l'étude réalisée en 1998-99 pour le compte de la DATAR et du FNADT Massif Central.

(5) Dispositifs nationaux : aide à la création et à la reprise d'entreprises, accompagnement des bénéficiaires du RMI, statut de stagiaire de la formation professionnelle, ou régionaux : études de faisabilité pour des entreprises rurales innovantes (Région Rhône-Alpes), plan de développement rural et dispositif de formation, ... ou locaux : convention avec un district, Plan Local d'Insertion par l'Économique...



d'un blocage. C'est possible pour les associations d'éducation populaire car elles ont l'habitude de côtoyer et d'appuyer des projets souples, hors des sentiers battus. Comme leur action s'appuie sur un large réseau, elles font appel à l'imagination collective ou à l'expérience de l'un ou l'autre.

Quand le créateur devient tuteur...

Si le créateur ne prend pas en charge son entreprise dans sa phase de conception et de gestation, il ne sera pas armé pour le faire quand elle sera effective. Dans cette même démarche de responsabilisation, lorsque le créateur devient entrepreneur, il peut à son tour témoigner de son expérience, de son parcours. L'accompagnement devenant compagnonnage se poursuit donc au-delà de la création, et à moindres frais, puisque c'est le jeu des interactions entre les personnes et celui de « l'auto formation continue » qui agit. Mais cette fonction de « tuteur » n'existe que parce qu'elle est intégrée dans un réseau. Or, pour faire vivre un réseau et apporter des éléments constructifs à ses composantes, l'association prend en charge une fonction d'animation. Elle est essentielle, tant pour les porteurs de projets (s'immerger dans un réseau de professionnels, découvrir des possibilités d'activités, etc.), tant pour les personnes installées (confronter des pratiques, prendre du recul, continuer à se former, etc.) que pour le territoire (vitaliser des zones rurales, accentuer des liens, renforcer le tissu social, etc.).

Mais ce maillage d'acteurs sur les territoires n'est pas valorisé et le travail d'animation n'est pas financé, de même que la demande d'octroi d'un statut de créateur est toujours en discussion. Dans la pratique, la phase de création passe souvent par le recours au « travail au noir ». En effet, les personnes n'ont pas de fonds propres suffisants pour investir à hauteur des besoins dès la première année, assurer un fonds de roulement et dégager un revenu. Il leur faut donc passer par une phase transitoire où elles auraient un statut salarié, un cadre juridique (pour vendre et facturer), un soutien (technique, administratif, accompagnement). Ce n'est pas par hasard si plusieurs associations tenant un rôle d'accompagnantes ont complété leur présence sur les territoires ruraux par la création de couveuses d'activités, ou de coopératives d'emploi et d'activités (6) ; des liens se tissent entre le monde de l'entreprise coopérative et le monde de l'éducation populaire.

Une vision intégrée

S'il existe une commission rurale à Peuple et Culture, c'est pour tenir compte d'une spécificité des problématiques de la vie en milieu rural. Ceci précisé pour bien marquer l'attachement de ses membres au projet d'un « rural » espace de vie, accueillant à

(6) SCOP Pollen en Ardèche, SCOP Oxalis en Savoie, couveuse Ariac dans l'Hérault.

Une jeunesse mobilisée sur les territoires ruraux

L'EXPÉRIENCE DU MRJC

« Le pire est possible mais il n'est pas fatal. Si nous nous lançons dans l'action, si ensemble nous nous engageons sur le terrain social et politique, alors nous pouvons l'éviter ». Cette affirmation de Guy Coq tirée de son ouvrage *Dis-moi ton espérance* rejoint sur plusieurs points l'aventure collective vécue au Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne. En effet, c'est avant tout une espérance qui réunit les jeunes militants du mouvement (1). Cette confiance en l'avenir les amène à prendre conscience de leur responsabilité personnelle et collective, à s'engager pour transformer les rapports sociaux. Cela situe leur action sur le terrain du politique et les invite à agir en faveur des jeunes certes, mais aussi en faveur de l'ensemble de la société, dans le sens de l'intérêt général.

Le mouvement, entièrement géré et animé par les jeunes eux-mêmes, propose alors un parcours de plusieurs années à des jeunes âgés de quinze à trente ans, afin de leur permettre de comprendre le monde dans lequel ils vivent et de prendre goût à l'action collective. En effet, il n'y a pas de génération spontanée, et s'engager sur le terrain social et politique n'est pas la première préoccupation des jeunes ruraux. Les jeunes se retrouvent chaque mois dans une équipe d'une dizaine de personnes. Du lien social se tisse, et par des enquêtes, des rencontres, ils établissent un état des lieux du territoire où ils vivent. Cela leur permet d'identifier l'action qu'ils doivent mener. Dans l'Indre-et-Loire un journal inter communal a été créé par une équipe, c'était un besoin pour favoriser l'émergence d'une identité de pays. Dans l'Indre, une équipe met en œuvre une semaine de formation sur la notion de territoire. Les nombreuses formations – à l'animation, au développement local, à l'économie sociale et solidaire... – jouent un rôle important. Elles permettent aux jeunes de s'outiller pour poursuivre leur action.

De fil en aiguille, les jeunes du mouvement se mobilisent pour influencer les politiques en direction de l'école, de l'emploi et de l'agriculture. En effet, ces trois champs d'intervention apparaissent prioritaires pour favoriser une insertion sociale et économique des jeunes en milieu rural. Dans le Pays Basque, les jeunes (futurs) agriculteurs d'une équipe se retrouvent pour mettre en discussion leurs projets d'installation et interviennent dans les établissements d'enseignement agricole. Leur action s'inspire des dynamiques nationales et elle les enrichit. Ce qui permet au mouvement de faire part auprès des pouvoirs publics de leurs préoccupations en matière de développement agricole. Le mouvement joue alors un rôle de médiation.

Cette expérience enracinée dans bientôt 75 ans d'histoire permet d'affirmer fortement la nécessité des corps intermédiaires et de l'éducation populaire dans une démocratie (2). Or les événements du printemps 2002 en France mettent en avant le fort besoin d'éducation à la citoyenneté (40% d'abstention chez les moins de 25 ans, sans parler du résultat des élections). Enfin, forts de cette expérience, le MRJC affirme qu'il est temps de changer de regard sur la jeunesse. Si on considère la jeunesse comme dangereuse, ne nous étonnons pas que « les jeunes ne s'engagent plus ! ». Sachons porter un discours ambitieux et plein d'espoir en direction des jeunes.

Frédéric Delattre
Président du MRJC

(1) Celle que d'autres relations sont possibles entre les hommes, que chacun peut donner du sens à sa vie, que l'action de transformation sociale est possible.

(2) Et la perspective de la décentralisation renforce encore cette nécessité. En effet créer des cadres pour plus de démocratie participative demande que des citoyens soient prêts à s'engager pour le développement de leur territoire, tout en sachant prendre en considération les intérêts d'autres populations.



la diversité des initiatives, construit sur une approche solidaire de l'économique au rebours d'une vision opposant « rural » et « urbain » ou d'un « rural » pensé à partir de l'« urbain » ou encore selon un projet communautariste et excluant.

Depuis sa création dans les années 1950, ses travaux ont beaucoup tourné autour des questions du travail et de la vie quotidienne des ruraux à travers la formation culturelle et politique (le terme de politique étant entendu ici dans son sens large), les échanges internationaux et, depuis une vingtaine d'années, l'accompagnement de l'installation là où les excès de la modernisation ont conduit au dépeuplement et à la désertification.

Pour autant, on ne cherche pas dans ce réseau à être considéré comme « spécialistes de l'installation », dans son acception économique et désormais environnementaliste. L'installation ne constitue pas une fin en soi, voire un fonds de commerce. Il s'agit d'une dénomination donnée au processus qui caractérise au départ une envie, une idée, se traduisant progressivement en un projet puis sa concrétisation.

Les associations d'éducation populaire rejoignent des préoccupations socio-économiques qui ne sont pas spécifiquement rurales. Leur action résiste aux principes de croissance économique à court terme qui accentuent une sélection entre ceux qui au départ semblent avoir les moyens de réussir et ceux qui relèvent de l'exclusion sociale. La difficulté de l'évaluation de l'action de ces associations est de la faire porter sur des résultats mesurables, telle qu'une plus-value économique, et non pas sur la plus-value humaine ou sociale.

L'engagement de Peuple et Culture dans ce chantier a pour but d'aider à la compréhension de ce processus par ceux qui s'y engagent, pour en dégager moyens, méthodes et propositions susceptibles d'une diffusion et d'une reproductibilité. En accompagnant les rêves de toute personne, quelles que soient ses aptitudes et sa situation initiale, l'éducation populaire participe à la vitalité des territoires ruraux, fidèle à cette idée que tout citoyen peut accéder à la formation et à l'autonomie économique.

Réseau rural de Peuple et Culture